

L'actu du Réseau pour l'emploi

Lettre d'actualité

Dans le département 84 – VAUCLUSE

Mise en place
des comités
territoriaux pour
l'emploi

01/2025

La déclinaison de la loi pour le Plein Emploi en Vaucluse

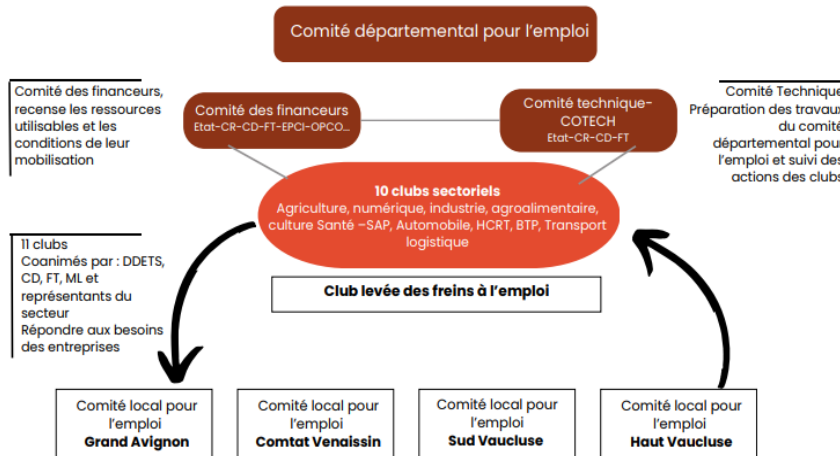
Le dernier comité de pilotage de FORCEemploi du 2 octobre 2024 coprésidé par l'Etat et le Département a permis de présenter les principales dispositions de la loi pour le Plein Emploi dans une configuration plénière et de préparer l'installation des comités territoriaux. Il a réuni plus de 70 acteurs (EPCI, Partenaires sociaux, représentant des secteurs professionnels, OPCO, services de l'Etat, de la Région, le réseau pour l'emploi, réseau IAE ...).

Une comitologie au service de la coopération et de l'action pour répondre aux besoins des publics et des entreprises

La comitologie retenue en Vaucluse s'inscrit pleinement dans les attendus de la loi pour le Plein Emploi, avec un comité départemental et quatre comités locaux, tout en conservant la dynamique de travail initiée avec les branches professionnelles dans le cadre des clubs sectoriels créés dans le cadre de FORCEemploi en 2019.

Sur le plan opérationnel, les services de la DDETS sont en charge du secrétariat et de l'animation des CLPE. Afin de répartir la charge de travail, la préparation des réunions et comptes rendus des clubs sectoriels sera assumée, en 2025 par un binôme constitué d'un agent France Travail et d'un membre du Club.

Un espace collaboratif reproduisant l'architecture de ces instances a été créé par la DDETS. Il est accessible aux membres des comités territoriaux et permet de partager des informations, des documents, planifier des réunions, tableau de bord, etc.



Préparation des feuilles de route

3 Comités territoriaux ont été installés en fin 2024. Les coprésidences ont été désignées, le règlement intérieur validé et de premiers axes de travail ont pu être arrêtés. Des comités techniques locaux instaurés pour préparer les travaux des CLPE se réuniront en février pour définir les objectifs de la feuille de route et les premières actions en articulation avec les travaux des clubs sectoriels et le club portant sur la levée des freins périphériques. Les actions proposées seront travaillées avec les acteurs locaux afin d'apporter des réponses spécifiques et complémentaires aux ressources existantes. Cette feuille de route sera ensuite présentée aux CLPE prévus en mars.

L'ensemble de ces travaux alimenteront la feuille de route qui sera présentée au Comité départemental pour l'emploi qui sera installé en mars.